

■ TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
TRAFFIC LIGHT ADVERTISING Sàrl, en liquidation, Genève
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire des associés
3. Date de la décision: 06.02.2009
4. Echéance de préavis des créances: **21.09.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
TRAFFIC LIGHT ADVERTISING Sàrl, en liquidation, c/o Neo Advertising SA à l'att. de Alexandre de Senger, liquidateur, Avenue Blanc 47, 1202 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO)

Me Dominique BOYER, Notaire
1205 Genève

05200904